

Commission du Personnel du 23 janvier 2006 portant sur la révision de la liste des postes de cinquième grade au Siège

La CP organisée par la DGRH avait essentiellement pour but d'annoncer aux syndicats deux nouvelles dispositions :

- D'une part, le nombre de postes sur la liste des postes de 5^{ème} grade passe de 50 à 66 pour le siège.
- D'autre part, le réexamen de cette liste de postes sera désormais annuel et permettra, si nécessaire, une actualisation réalisée chaque année en janvier.

Concernant le réseau, la liste des postes fonctionnels de 5^{ème} grade sera revue ultérieurement compte tenu de l'impact actuel du PSE sur l'organisation des unités (fin d'année 2006).

Pour la DGRH, il était plus urgent de revoir dans un premier temps la liste concernant la Banque Centrale, dans la mesure où le nombre de postes offerts, bien inférieur à celui du réseau, ne correspond plus aux besoins.

Avec les autres syndicats, nous avons fait remarqué que:

L'annualité de la révision est une avancée car elle permettra de prendre en compte les évolutions des organisations à la Banque.

L'augmentation du nombre de postes, élément positif dans l'absolu, est en réalité peu significative au regard des fortes attentes du personnel et du nombre de chefs de bureau qui malgré cette mesure resteront des années au dernier grade de leur catégorie (souvent entre 15 et 20 ans), sans aucune perspective d'évolution de carrière (la passerelle AD2 ne permettant que des passages au compte-gouttes).

Il n'existe actuellement aucun cadre précis pour déterminer les postes fonctionnels 5^{ème} grade. Aucun critère objectif n'est avancé par la DGRH. La fonctionnalité de tel ou tel poste est déterminée au gré des besoins des directions. Cela rend la liste incohérente et au final peu crédible. Nous avons demandé que des critères objectifs soient déterminés et soient fixés par écrit.

En réponse, la DGRH a indiqué que le premier critère retenu est le critère du management (pas exclusif cependant). Elle a précisé également qu'elle n'est pas opposée à clarifier et à rendre plus transparents ces critères.

RDV est pris avec la Banque, lors des pré-commissions d'avancement, lorsqu'il s'agira de déterminer le nombre de postes supplémentaires précisément attribué dès cette année.

En fin de réunion, la DGRH a annoncé la publication d'une douzaine de postes proposés aux SR ayant opté pour l'encadrement et en attente de postes fonctionnels. Ces derniers sont en effet nombreux à attendre depuis plusieurs années une opportunité pour accéder au grade de sous-chef. La DGRH a précisé que ces postes sont des postes qui ne trouvent pas « preneurs » actuellement en raison de leur manque d'attractivité (???).